

CULTURES EN CAMPAGNES UNE AMBITION ÉCOLOGIQUE



Le présent livret revisite les enjeux de l'action artistique et culturelle dans les villages et les petites villes (première partie), présente des dynamiques culturelles au travers de projets inspirants (deuxième partie) et souhaite contribuer au développement culturel dans les campagnes par des propositions concrètes (troisième partie).

Il a pour ambition de clarifier la vision politique des Écologistes pour une culture partagée et désirable dans les territoires ruraux et d'inspirer les militant.es et les élu.es qui s'en saisiront.

Ce livret n'est pas un guide méthodologique, ni un manuel d'ingénierie culturelle. Néanmoins, la bibliographie et les renvois sur des organismes professionnels compétents représentent une ressource mobilisable pour des porteur.ses de projet et des élu.es locaux.

Comité de rédaction : Pascale Bonniel Chalier, Claire Peillod, Magali Sautreuil, Valérie de Saint-Do, Camille Trichet.

Merci aux membres de la Commission nationale culture d'EELV qui ont contribué à alimenter l'enquête préalable sur les projets et sur les textes de référence.

Merci à Benjamin Joyeux pour ses relectures et à Téo Faure pour la mise en forme du livret.

SOMMAIRE

I. La culture à la campagne : le parent pauvre des politiques culturelles publiques 6

Pour aller plus loin 11

II. Terres rurales, terres de culture 12

1. Place au vivant 12
2. Sciences et consciences de la transition 14
3. Exercice des droits culturels 15
4. L'éducation artistique et culturelle en circuit court 17
5. La permanence artistique de proximité 18
6. Sous toutes ses formes 20
7. Ecologiser la culture, cultiver l'écologie 22
8. Art des villes et art des champs 24
9. Festivals éco-responsables 25
10. Mémoires des territoires, et des habitant.e.s 26
11. La culture, c'est de l'emploi ! 28
12. Solidarité de la culture, culture de la solidarité 30
13. Vivre au village 32
14. Voyages, voyages 33
15. Projet culturel de territoire 34

II. Nos propositions 36

ÉDITORIAL



MARIE POCHON

Députée de la Drôme

On a souvent tendance à considérer la culture comme l'apanage des grandes métropoles. Dans la « pampa » drômoise, dont j'ai l'honneur d'être élue, j'entends des jeunes Drômois apprendre l'occitan, et, des bals folks au bibliobus, en passant par les cinés associatifs, les MJC, les festivals itinérants, les écoles de musique, le patrimoine naturel, historique et culturel exceptionnel, une mémoire généreusement entretenue, la culture s'y épanouit. Dans ce territoire rural comme dans d'autres, on y célèbre des cultures vivrières, on y partage le sens de la fête, la tradition d'accueil, de tolérance, de résistance que nous ont légués nos anciens. Tout cela, c'est la culture qui nous réunit, nous rends fiers, fait ce que nous sommes au-delà d'une somme d'individus : une communauté de destin.

La culture en ruralité reste un défi : celui du financement, à l'heure des inégalités de budgets alloués entre la capitale et le reste du pays ; mais également le mépris des cultures populaires et régionales ; le manque de décentrali-

sation des politiques culturelles ; la fracture numérique. La culture, chez nous, on a bien souvent le sentiment de devoir la faire un peu tous seuls, sans compter sur personne.

Elle est pourtant essentielle : car la culture émancipe, elle crée du commun. Dans des villages où les distances sont souvent un grand frein, c'est le monde entier qui vient tout d'un coup dans la salle des fêtes du coin. La culture, c'est la capacité à penser autrement, à entrevoir d'autres possibles : à l'heure des changements climatiques, des bouleversements démocratiques et géopolitiques, la culture est un commun à précieusement protéger et garantir.

Lors du lancement du Printemps des Ruralités, nous, Écologistes, attaché-es autant aux droits culturels qu'à la vitalité de nos territoires ruraux, nous sommes immédiatement mobilisés : ce livret est l'occasion pour nous de présenter nos idées au débat politique.

Je vous en souhaite une bonne lecture, et inspiration.



MONIQUE DE MARCO

Sénatrice de la Gironde, Vice-présidente de la commission culture, de l'éducation et de la communication du Sénat.

Contrairement aux idées reçues, la culture en ruralité est loin d'être en sommeil. De nombreuses initiatives témoignent d'une vitalité créative et d'une capacité d'adaptation remarquable. Des tiers-lieux, des fermes transformées en résidences d'artistes, des fablabs, des cafés collectifs, des festivals, des ateliers de création... autant d'expériences qui montrent que la culture est un moteur de développement et d'innovation.

Ces initiatives, à la fois riches et variées, ont en commun de privilégier la cohésion sociale, de favoriser la participation des habitant-es et de promouvoir des valeurs de solidarité et de respect de l'environnement. Elles proposent une alternative au modèle culturel dominant, souvent trop centré sur la consommation culturelle et la proximité avec une industrie du divertissement dont l'enjeu premier est avant tout la recherche de la rentabilité. Elles offrent un levier essentiel pour revitaliser et apporter des alternatives dans les territoires touchés par la désindustrialisation ou la disparition des services publics. Nombreux sont les exemples de sites en Gironde qui, du Fieu à Captieux en passant par Plassac, ont été réaménagés et réinventés en lieux culturels pour offrir une nouvelle dynamique aux habitant-es de ces communes.

Mais pour mener cette ambition à bien, il est essentiel que ces actions et initiatives soient soutenues et ne soient pas reléguées au second plan des politiques culturelles, au profit des métropoles. Depuis des décennies, une vision centralisée et urbanocentrée a été privilégiée. Nous en appelons donc à un rééquilibrage à travers un investissement opportun au profit de la culture en milieu rural.

YVAN LUBRANESKI

Administrateur de l'AMRF, chargé de la Démocratie et de la Communication

"Pour les maires ruraux, il est important que ceux qui portent des politiques publiques au niveau national changent de regard sur la ruralité et sachent adapter leur action. Cela est vrai dans de nombreux domaines et plus encore dans celui de la culture.

A cette échelle, elle est évidemment populaire, au sens où elle est plus accessible à tous avec une hybridation des événements, du festif au culturel, associant des acteurs associatifs et des professionnels de tous horizons.

Elle est un enjeu de lien social et de revitalisation.

L'AMRF, avec de nombreux partenaires, notamment la FNCC et l'UFISC, diffuse des outils, des fiches pratiques. L'association valorise les initiatives auprès de ses communes adhérentes. Depuis quelques années, elle réclame une adaptation à son échelle et cherche à développer des interconnaissances entre maires et milieux artistiques.

L'agenda rural, puis le plan France Ruralités, engageaient l'État à nommer des référents ruralité dans les DRAC et à flécher des crédits. Encore aujourd'hui, cela met du temps à se concrétiser. Le nouveau plan "Culture et Ruralité" issu du Printemps de la Ruralité, offre peu de débouchés opérationnels. Une piste intéressante consisterait à développer des conventions DRAC / départements / communes afin de financer des programmations au bénéfice de larges publics sur tout le territoire.

Le vide que peut représenter le rural dans certains imaginaires n'existe pas, et, des fêtes votives à des lieux d'exception, en passant par les festivals et les troupes itinérantes, notre richesse culturelle ne demande qu'à grandir, côté campagne, non pas à côté des villes et le temps d'un été, mais avec les villes et toute l'année. Nous remercions l'intérêt porté et saluons la qualité de ce livret.

I. LA CULTURE À LA CAMPAGNE : LE PARENT PAUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES PUBLIQUES

Un État défaillant et inéquitable

En France, la politique mise en œuvre par l'État depuis la création du Ministère de la Culture en 1959 a poursuivi plusieurs objectifs : cohésion nationale, rayonnement international, avènement de la modernisation, accès du plus grand nombre aux arts, au patrimoine, et aménagement du territoire. Malgré les avancées, notamment pendant la période des années 1980 et 1990 considérée comme un « âge d'or » des politiques culturelles, une part importante de la population et des territoires n'a pas profité de cette démocratisation. L'aménagement versus développement a privilégié une vision équipementière de la culture, la démocratisation versus les droits culturels exerce toujours une violence symbolique par la hiérarchisation des expressions culturelles et persiste à présenter les zones rurales comme « pauvres » en ressources culturelles.

Héritage monarchique, l'État jacobin n'a pas jamais pu corriger le déséquilibre entre Paris et les autres Régions qui bénéficient d'à peine une moitié du budget du Ministère de la Culture. Mauvaise répartition territoriale des moyens dédiés à la culture, excellence artistique définie par les normes parisiennes, médias nationaux confisqués, les campagnes puisent bien peu leur vitalité culturelle dans le soutien de l'État central.

Les inégalités culturelles qui perdurent sont aussi le fruit du mépris vis-à-vis des cultures des classes populaires, des minorités et des habitant.es de territoires déconsidérés par la République : les zones rurales à l'instar des banlieues urbaines.

Une majorité de Françaises et de Français est attachée au concept de service public de la culture. Malheureusement, depuis une vingtaine d'années, les privatisations au niveau national et régional, et un sournois désengagement de l'État vis-à-vis des collectivités territoriales ont provoqué une baisse des financements publics en faveur des arts et de la culture, d'abord des Départements depuis 2010, puis de l'État en 2012 et ensuite de certaines communes en 2014. Sur les vingt dernières années, on constate une décreue des soutiens publics pour des organisations culturelles de plus en plus précarisées.

Cependant, les collectivités territoriales restent les premières sources de financement public pour la culture avec un effort de 9,4 milliards d'euros¹ (chiffres 2021). Le Ministère de la Culture intervient à hauteur de 3,8 milliards d'euros quand les autres ministères financent la culture pour un montant de 5

milliards d'euros (dont 2,9 milliards d'euros pour le seul Ministère de l'Éducation Nationale). Rappelons que les ménages prennent en charge leurs dépenses culturelles à hauteur de 16 milliards d'euros (chiffres 2021 hors achat de matériel).

Évolution des dépenses culturelles des collectivités territoriales (en millions d'euros)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Communes	5819	5648	5184	5085	5214	5292	5665	5150	5250
EPCL à fiscalité propre	1601	1630	1599	1659	1760	1852	1985	1984	1989
Bloc local	7420	7278	6783	6744	6974	7144	7650	7134	7239
Départements	1094	1084	1006	963	883	866	933	927	993
Régions	801	777	788	701	695	738	765	802	758
Budgets annexes et syndicats	602	606	574	556	562	567	591	509	540
Total CT	9315	9139	8577	8408	8552	8748	9348	8863	8890
Total (avec BA et S.)	9917	9745	9151	8964	9114	9315	9939	9372	9430
Min. culture	3180	3104	3119	3231	3447	3453	3473	3619	3892
						Budgets exécutés			
					3511	3571	3635	4418	3805

Source: Les finances des collectivités locales, annexe 2, DGCL, 2022 pour les CT, Ministère de la Culture pour les crédits ministériels (€ courants).

1. Dans les chiffres clefs du DEPS/ MCC, le budget du Ministère de la Culture 2023 est annoncé à 4,4 milliards € dans le projet de loi de finances (notons le décalage entre budget programmé et budget exécuté).

La culture : un impensé des réformes territoriales

Les réformes territoriales successives n'ont jamais identifié la culture comme une priorité. À défaut de l'inscrire comme une compétence obligatoire, les lois l'ont adoptée comme « compétence partagée », laissant dans le flou la répartition des responsabilités culturelles précises entre les différents échelons territoriaux. Si les économistes et les politologues identifient des particularités pour chaque type de collectivité, chacune peut intervenir à discrétion dans tous les secteurs culturels.

Les financements croisés sont en réalité la règle, ce qui a transformé depuis longtemps les responsables de projets culturels en véritables collecteurs.trices de fonds ! Quand les collectivités veulent bien coopérer, l'ambiance est bonne. Si l'une la joue en solo, le château de cartes s'effondre, obligeant les autres financeurs publics à compenser ou à acter la précarisation des acteurs et des actrices de la culture.

Ce manque de cohérence crée aujourd'hui plus de malaises et de fragilités que de souplesse et devrait conduire les responsables publics.ques nationaux à une initiative législative plutôt que de laisser-faire, tant ce flou pénalise aussi bien les citoyen.nes que les acteurs et actrices de secteurs artistiques et culturels.

2. Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti : *La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?*, 2018

En finir avec les caricatures

L'obsession de la métropolisation ces vingt dernières années, a conduit aux fusions des régions et à un pari sur l'attractivité des villes, engendrant du mépris vis-à-vis de celles et ceux qui n'habitent pas ces agglomérations urbaines exaltées comme lieux de l'intelligence et de la beauté. Le mythe CAME – compétitivité, attractivité, métropolisation, excellence - a longtemps fait flores avant d'être démonté par les recherches universitaires². Le cri de détresse des Gilets jaunes traduit ce sentiment de relégation, terreau favorable à la montée de l'extrême droite. Pourtant, les chercheurs.ses notent une récente forme de désamour des grandes densités urbaines qui conduit à un retour dans les petites villes et les zones rurales, notamment suite aux deux confinements dus à la pandémie de Covid.

L'extrême droite et la droite extrême profitent de ces mutations pour promouvoir un pétainisme latent, réduisant la diversité culturelle et créatrice à une conception étriquée et réactionnaire du patrimoine et des œuvres. Les élu.es Les Régions Auvergne Rhône-Alpes ont ainsi adopté un vœu intitulé il faut sauver le petit patrimoine religieux qui décrit « les églises comme l'âme de nos villages » ! On peut légitimement s'inquiéter de cette conception étroite qui met de côté toute autre forme de patrimoine religieux (par exemple les temples), de patrimoine bâti (les corps de ferme, usines, moulins, lavoirs...), mais aussi les patrimoines culturels immatériels (traditions paysannes et ouvrières, contes, musiques et danses traditionnelles, langues régionales, histoires des peuplements et des migrations, mémoires locales...).

La ruralité telle que définie par l'INSEE représente dans les Régions entre 4,5% et 54,7% des habitant.es, selon qu'on réside en Ile-de-France ou en Bourgogne Franche-Comté. Cependant, les recherches récentes prennent acte que « le rural et l'urbain appellent de

nouveaux critères de définition pas uniquement démographiques et renvoient autant à des réalités géographiques qu'à des catégories de sens ou des constructions sociales ». Aussi, nous attacherons nous à souligner la diversité des réalités humaines, sociales, naturelles et économiques et les spécificités propres aux territoires ruraux qui affectent l'action culturelle : des mobilités entravées, une faible densité de population, la fragilité des compétences et des moyens techniques (matériel scénique, parc d'instruments et de partitions, régies, ...), un déficit de budgets et de supports d'information, des communes et intercommunalités démunies, ...

L'INSEE distingue quatre types de territoires en fonction de la proximité d'un pôle urbain et de la densité de population : il y fort à parier que la vie culturelle s'organise de façon différente selon ces situations. Ajoutons à cela que les modes de vie urbains ont essaimé jusque dans les villages et que la mondialisation culturelle véhicule dans chaque foyer les mêmes flux d'images créant les mêmes attentes.

Quel état des lieux dresser pour la culture en milieu rural³ ? A l'appui des statistiques produites par le Ministère de la Culture, on apprend que près de 3/4 des équipements de lecture publique sont en milieu rural, même si les bibliothèques sont en réalité bien plus modestes à la campagne qu'en ville. 35% des cinémas diffusent en zone rurale, disposant cependant de moins d'écrans qu'en zone urbaine. 25% des musées sont implantés dans les territoires ruraux même si, là encore, leur envergure diffère des grandes institutions muséales urbaines. Dans le domaine du spectacle vivant, moins d'un lieu sur cinq agit à la campagne. Ces chiffres ne résument pas la diversité des situations rurales et dissimulent les histoires sociales, les écosystèmes vivants et les sensibilités exprimées sur ces territoires qui passent le plus souvent sous les radars des médias nationaux.

Les réseaux de lecture publique et d'enseignement de la musique se sont développés comme culture de première nécessité dans les campagnes. Outils culturels de proximité, ils posent des problèmes aigus de financement par des petites communes mal dotées. Les Intercommunalités et les Départements (via les médiathèques et le SDEA)⁴ les soutiennent de façon très disparate. Les contrats Territoire Lecture mis en place en 2010 par le Ministère de la Culture ont permis néanmoins des avancées.

3. *Les espaces ruraux et périurbains en France : cadrage scientifique et pédagogique* - Monique Poulot, Eduscol, 2018

4. Les SDEA - Schémas départementaux d'enseignement artistique relèvent d'une compétence obligatoire des Départements depuis la loi de 2004.

Des terres porteuses d'espoir pour les transitions écologique et démocratique

Tiers-lieux paysans, fermes transformées en résidences d'artistes, sentiers d'art contemporain, théâtre itinérant, radio militante, ... les innovations culturelles et sociales ont largement devancé les timides considérations du Ministère de la Culture ! Depuis plusieurs décennies, des acteurs du monde rural développent des projets culturels en complicité avec des artistes et des habitant.es. Ces projets sont souvent en prise sur l'urgence écologique et démocratique et proposent une vision de la culture où l'action artistique côtoie l'aménagement paysager, l'agroécologie, l'économie sociale et solidaire... Les parcs naturels nationaux et régionaux, les lycées agricoles, les foyers ruraux, les offices de tourisme, la communauté éducative, les fédérations d'éducation populaire, des pionniers... ont bénéficié du soutien de personnes éclairées au sein des Communes, Départements, Régions, de l'État (par exemple grâce aux conventions DRAC/DRAF) et de dispositifs européens. Notons toutefois que les aides publiques sont toujours chiches, âprement négociées et surtout pas à la hauteur des enjeux.

Les campagnes seraient-elles devenues un nouvel Eldorado pour les artistes et les producteurs culturels ? Force est de constater qu'une nouvelle sociologie hétérogène impacte en profondeur la vie sociale et culturelle des campagnes. Ce terreau crée des perturbations, des clivages parfois, mais aussi des espaces de dialogue potentiels entre habitant.es, résident.es et personnes de passage, entre la société civile et les responsables publics, entre les héritiers historiques et les néoruraux.

L'enquête menée par la commission culture des Écologistes a fait remonter une prolifération récente d'ouvrages et de programmations culturelles en milieu rural, qui attestent d'une dynamique inédite sous l'impulsion de phénomènes majeurs : l'impérieuse nécessité de dépasser l'entre-soi culturel des grands centres urbains et l'urgence pour les artistes de transformer notre rapport au monde sur une planète qui fait face aux crises climatiques et aux injustices sociales.

La culture qui s'y pratique, n'est pas orientée vers la contemplation d'une œuvre quelle qu'elle soit, mais plutôt par le plaisir d'être ensemble, de faire, de s'é mouvoir ensemble, dans une soirée de commensalité, de danse en ligne, de musique country, dans un atelier d'ébénisterie ou de broderie, avec les modes intergénérationnels que cela suppose.

« Les logiques anthropologiques ne sont pas les mêmes » souligne Fabrice Raffin sociologue, entre « les formes apolliniennes de contemplation des œuvres et les modes dionysiaques dans le partage d'un espace et d'un moment ».⁵

La concertation lancée par le Ministère de la Culture pour le Printemps de la Ruralité a mis un coup de projecteur sur un bouillonnement d'initiatives et d'engagements. Les exemples cités dans ce livret illustrent les dynamiques à l'œuvre et témoignent de la vitalité culturelle de nos campagnes et de leurs habitant.es.

5. Fabrice Raffin, sociologue, université de Picardie
www.lemonde.fr/culture/article/2024/07/24/fabrice-raffin-sociologue-les-politiques-culturelles-correspondent-toujours-peu-aux-attentes-de-la-majorite-des-francais_6256776_3246.html

Pour aller plus loin...

Des lieux ressources et des contributions

- L'UFISC regroupe 16 fédérations et syndicats : ActesIF, CITI, FAMDT, FEDELIMA, Fédération nationale des arts de la rue, Ferarock, FRAAP, SMA, Grands Formats, Zone Franche, Kolet, MCAP, FracaMA, RIF, THEMAA, Fédération nationale des GE Culture. www.culture-ruralite.fr
- Les Locals, www.locals.fr/
- Le LUCAS www.lucasrecherche.fr/le-laboratoire/
- Culture and Co www.cultureandco.org/
- Centre National des Arts du Cirque, de la rue et du Théâtre ARCENA www.arcelona.fr/
- L'Observatoire des politiques culturelles, www.observatoire-culture.net/
- Les agences régionales : AuRASV, ARTIS Bourgogne Franche Comté, L'A agence culturelle Nouvelle Aquitaine...
- L'Association des Centres Culturels de Rencontre, www.accr-europe.org/
- La Chambre d'eau, www.lachambredeau.fr/
- Syndicat des Cirques et Compagnies de Création www.compagnies.org/
- l'AMCSTI - Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique et technique
- L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) www.amrf.fr/
- Les Réseaux d'éducation populaire : Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne www.mrjc.org/
- Confédération nationale des foyers ruraux, www.foyersruraux.org/
- La FNCC : Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture www.fncc.fr/
- LA FNADAC : La Fédération nationale des associations de directeurs et directrices des affaires culturelles www.fnadac.fr/
- L'Agence Nationale de la cohésion des Territoires www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr/
- Design des mondes ruraux, un Master de l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs à Nantong (Lot) www.ensad.fr/fr/design-des-mondes-ruraux-
- Société écologique du post-urbain ; www.post-urbain.org
- Association COAL pour une nouvelle culture de l'écologie dans l'art ; www.projetcoal.org/
- Art for Change 21 ; artofchange21.com/fr

- La Convention du Faro, adoptée en 2005 par l'UE sur la valeur du patrimoine culturel; www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/faro-convention
- La Fédération des Parcs naturels régionaux www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation
- Opale : pôle ressources culture et économie sociale et solidaire; propose une ingénierie culturelle grâce au dispositif du DLA www.opale.asso.fr/; www.info-dla.fr/
- OCIM, Office de coopération et d'information muséale
- FEMS, Fédération des Eco-musées et musées de société
- INSEAC, Centre de formation en EAC

Bibliographie - les revues, guides et ouvrages

- Le projet culturel de territoire, Emmanuel Négrier, Philippe Teillet, éditions PUG, 2019
- Projets culturels de territoire, de la conception à l'animation, www.auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/ressources/projets-culturels-de-territoire-de-la-conception-a-l-animation/
- Un art écologique : Création plasticienne et anthropocène, Paul Ardenne, 2019, coll La Muette
- Guide Culture et développement rural, Réseau rural national / Régions de France, Jean-Luc Pouts, Jean-Michel Tobellem, 2021
- Décarboner la culture les nouveaux défis face au dérèglement climatique, David Irle, Anaïs Roesch, Samuel Valensi, éditions PUG UGA, 2021
- Ce que les arts nous disent de la transformation du monde, Revue L'observatoire n°57, hiver 2021
- La condition terrestre, habiter la terre en commun. Sophie Gosselin et David gé Bartoli, Éditions du Seuil, 2022
- Création artistique et urgence écologique, revue Culture et recherche, DEPS Ministère de la Culture, automne hiver 2023
- Urgence climatique : changer de culture !, revue Nectart n°16, éditions de l'Attribut, hiver 2023
- Réseaux écologiques dans les territoires, faire alliance !, revue Dard Dard n°9, éditions de l'Attribut, automne 2023
- Tourisme culturel : des récits aux contre récits, revue de l'OPC n°61, décembre 2023
- Antimanuel de projet de territoire, Jonathan Macias et Caroline Melon, Éditions de l'Attribut, 2023.

II. TERRES RURALES, TERRES DE CULTURE

01. Place au vivant !

« Il y a des significations partout dans le vivant ; elles ne sont pas à projeter, elles sont à retrouver, avec les moyens qui sont les nôtres, c'est-à-dire à traduire et interpréter. »⁶

La création artistique s'est toujours inspirée de la nature et du vivant – la musique en est l'exemple. Un territoire, ses caractéristiques, son histoire inspirent des œuvres qui dans l'espace rural nous relient au vivant. Elles nous contraignent à prendre le temps de le regarder, et de nous en soucier. Si le vivant non-humain avait la possibilité de s'exprimer, que nous dirait-il ? La création artistique sait déplacer notre regard, dans une posture plus "écocentrée" qu'"anthropocentree". La fiction peut créer des situations qui donnent la parole au vivant, et se vivent au sein de communautés d'acteurs et d'actrices institutionnelles et de simples citoyen.nes. Elle permet d'attribuer un statut à notre environnement, cet alter égo fragile et dont nous dépendons.

Ainsi, la déclaration de la personnalité juridique d'un fleuve, ou la proposition de relayer la parole d'un territoire, sont des pratiques culturelles appropriables par tous et toutes, traitant de tous les sujets, du plus quotidien au plus scientifique. Parce qu'elle nous ouvre en tant qu'individus à une autre façon de voir, et pense l'environnement en dehors de nos institutions, grâce à une appréhension sensible des milieux, la création artistique inspirée du territoire, trouve une efficacité dans l'acceptation du changement, la prise en compte du vivant et des générations futures.⁷

6. Baptiste Morizot, *Manières d'être vivant*, Actes Sud 2020

7. *Création artistique et urgence écologique*, revue Culture et recherche, DEPS Ministère de la culture, automne hiver 2023



Le Parlement de Loire

Le Polau, agence d'urbanisme culturel à Tours, s'est donné pour mission d'inscrire la culture dans les projets d'urbanisme, et de relier les arts, les sciences et les territoires. L'agence initie en 2019, dans le fil de Bruno Latour et avec l'appui de l'écrivain-juriste Camille de Toledo, le Parlement de Loire, une institution fictive qui donne la parole au fleuve et à son bassin versant, et invite par ses actions à se mettre à l'écoute de l'écosystème Loire et de ses alertes. Associant de nombreux partenaires, la démarche renouvelle la façon d'aborder une situation territoriale critique à partir du droit, des arts, de l'écologie, de l'anthropologie et d'enquêtes de terrain. Le collectif explore divers axes. L'innovation juridique pour œuvrer à la reconnaissance d'une personnalité juridique pour la Loire en tant qu'entité vivante. L'identification et la

collecte de savoirs nouveaux : oralité, pratiques, savoir-faire... Les dynamiques créatives et artistiques pour aborder les transformations, les transitions sociales et environnementales, pour travailler «culturellement» les mutations.

Ce sont ainsi des événements auxquels les habitant.es sont invités : des sessions musicales et dansées à partir des sons de Loire, des nages en eau vive, des expositions ... Citons en exemple la Grande Remontée 2023, qui réunit une flottille de 25 bateaux traditionnels à bord desquels artistes et scientifiques parcourent 330 km. Chacune des 20 escales est l'occasion d'explorer les sujets historiques, environnementaux, écologiques, techniques, liés au fleuve et à sa circulation. Les équipages proposent des spectacles, des résidences art-sciences et le Peuple de Loire est invité à ces animations festives, expositions, marché ligérien, et discussions.

www.parlementdeloire.org/

02. Sciences et conscience de la transition

Pour les Écologistes, l'éducation culturelle, artistique et scientifique à tous les âges est une priorité pour comprendre nos sociétés et notre univers. Or, la montagne comme la campagne se prêtent particulièrement bien aux apprentissages scientifiques pour appréhender les évolutions des biotopes et de la planète. Notons que l'on trouve les observatoires astronomiques plutôt dans les hauteurs éloignées de la pollution lumineuse et que les parcs naturels nationaux et régionaux, les zones protégées constituent des territoires privilégiés de découverte des milieux naturels. Là encore, la ruralité regorge de ressources souvent mal valorisées.

Les Régions devenues cheffes de file de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) depuis la loi de 2013, assument leur rôle de manière inégale, tandis que l'État a transféré ses compétences et réduit ses soutiens. Alors que les plus grands centres de CSTI sont situés dans les métropoles, un effort de décentralisation des expositions et de coopération entre les grandes villes et la ruralité doit être encouragé, à l'instar des initiatives prises par la Cité des sciences et de l'industrie à Paris.⁸

L'implantation d'activités de culture scientifique, technique et industrielle dans un territoire permet de proposer une programmation ludique pour tous les âges, en s'appuyant notamment sur le réseau des établissements scolaires et socio-éducatifs.

Depuis deux décennies, le croisement des disciplines a aussi permis l'éclosion de projets arts / sciences, impliquant des artistes, des entreprises, les laboratoires de recherche et des producteurs culturels.⁹

En Occitanie, la petite ville de Rieumes réunit astronautes et artistes au sein du festival "*Rieumes sous les étoiles*".

En Ardèche, tout un territoire rural a fait ce pari. Dès 2005, la Communauté de Communes de Val'Eyrieux a développé le **CCSTI de l'Ardèche** qui regroupe aujourd'hui 3 sites, l'Arche des métiers au Cheylard, l'Observatoire astronomique Planète Mars et l'École du vent de Saint-Clément afin de « faire aimer les sciences, la poésie et le développement durable à plus de 50 000 personnes chaque année au travers d'expositions, de conférences d'animations, de jeux, de randonnées, de la Fête de la science, de la Nuit des étoiles, ... ».

8. Pour les mises en réseau, on peut s'appuyer sur l'AMCSTI - Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique et technique, l'Association des Planétariums de Langue française, l'AFA - Association française d'Astronomie, les Foyers Ruraux, les Petits Débrouillards et Planète Sciences.

9. A retrouver sur le réseau TRAS - Transversale des Réseaux Arts Sciences www.reseau-tras.eu/

03. Promouvoir les droits culturels

L'État français a longtemps résisté au concept de diversité culturelle ; la construction d'une identité nationale a largement invisibilisé les cultures régionales et issues des immigrations. Depuis sa création, le Ministère de la Culture a privilégié deux piliers qui caractérisent sa politique : l'excellence artistique et la démocratisation culturelle. Or la diversité culturelle est aussi vitale à l'Humanité que la biodiversité l'est au Vivant. Les droits culturels reconnaissent chaque personne comme porteuse de culture, le mot culture recouvrant les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement, et affirme le droit de chacun.e à participer à la vie culturelle.¹⁰

Il convient de préciser qu'ils ne sont ni une injonction à répondre à la demande d'un « public » réduit à la consommation, ni un droit communautaire figeant les personnes dans des identités.

Les droits culturels sont un concept central pour l'écologie politique, car il permet d'affirmer la dimension émancipatrice de la culture, la liberté de création et de diffusion, de favoriser la participation active des personnes non réduites à leur dimension de spectateurs et spectatrices, et de favoriser une diversité culturelle aussi essentielle que la biodiversité.¹¹

10. Voir la Déclaration de Fribourg élaboré sous la direction de Patrice Meyer-Bisch : www.droitsculturels.org/observatoire/la-declaration-de-fribourg/

11. Voir les nombreux projets et documents de référence sur le site du Réseau-culture21 coordonné par Christelle Blouët : www.reseauculture21.fr

Derrière le Hublot, une scène conventionnée art et territoires

Située à Capdenac, aux confins de l'Aveyron et du Lot, Derrière le Hublot se définit comme une « utopie de proximité » qui s'emploie quotidiennement à prouver que l'exercice des droits culturels et l'éducation populaire ne s'opposent en rien à l'expérimentation artistique.

Les actions mises en place par Derrière Le Hublot répondent à deux impératifs : s'adresser à ses voisin.es et laisser des artistes bousculer les imaginaires. Le principe est d'inscrire l'art et la culture dans le quotidien, à tout âge de la vie, le plus simplement possible, par des actions au long cours, telles que le Service d'art à domicile ou Fenêtre sur paysage.

Pour rompre l'isolement des personnes âgées, le Service d'art à domicile propose de mettre l'art au cœur d'une relation entre aidants et aidés : un.e artiste partage des temps de création avec un.e bénéficiaire de l'aide à domicile, en connivence avec son auxiliaire de vie. Co-conçu avec les personnes concernées, ce dispositif permet un pas de côté dans la vie des personnes âgées et de leurs soignant.es, en déplaçant la possibilité d'une rencontre avec les arts.

Derrière le Hublot a investi les chemins de Compostelle, arpentés par des milliers de marcheurs/ses. L'équipe a constaté qu'ils étaient ponctués de traces d'hospitalité, et s'est demandé quelles formes elles pourraient prendre aujourd'hui. Elle a invité des artistes et architectes à y concevoir des refuges aux lignes contemporaines, avec les matériaux, les savoir-faire traditionnels et les artisans locaux. L'intérêt de l'action réside dans le processus de création concertée : c'est avec la population locale qu'ont été décidé les lieux, l'orientation, la forme des refuges, aujourd'hui objet d'appropriation et de fierté pour les résident.es.

www.derrierelehublot.fr/



04. L'éducation artistique et culturelle en circuit court

L'éducation artistique et culturelle - EAC - de tous.tes et tout au long de la vie, fait partie du credo écologiste en une culture émancipatrice nécessaire pour faire société. Elle se définit par le triptyque : fréquentation des œuvres, enrichissement des connaissances et pratique artistique. Les scolaires doivent en être les premiers bénéficiaires, mais pas seulement. Les budgets d'artistes invité.es dans les classes ou des sorties culturelles restent peu de chagrin dans les écoles. Pourtant on mesure aujourd'hui plus que jamais la nécessité d'une éducation au sensible, et par le sensible, à l'art et par l'art. Constituer sa culture personnelle, permet de se donner une chance de rencontrer et comprendre l'autre, et donc d'être capable de faire société avec elle ou lui. Découvrir une pratique artistique et s'y adonner en amateur est un épanouissement personnel, un cadre de sociabilité, une ressource contre l'isolement. La régularité de la pratique est fondamentale, aussi doit-elle s'installer dans des structures de proximité : structures d'enseignement artistique, MJC, associations municipales, tiers lieux, Parc naturels etc.¹²

L'éducation artistique et culturelle est nécessaire pour contrer la marchandisation du monde et le sentiment de déclassement qu'elle génère. La pratique culturelle repose sur des habitudes prises depuis l'enfance, et une curiosité tout au long de la vie, entretenue régulièrement par des ateliers de pratique, des rencontres avec des artistes, et des œuvres sur son territoire proche.

12. L'éducation artistique dans le monde, récits et enjeux, éditions de l'Attribut, 2018.

Il est important par ailleurs de combiner EAC et Droits culturels, de manière à ne pas transmettre seulement les cultures « dominantes », mais de prendre en considération la diversité des expressions culturelles d'un territoire.

La Chambre d'Eau au Favril, est une structure de résidences d'artistes pluridisciplinaire implantée dans la Région des Hauts-de-France, qui soutient la création et s'attache au développement culturel des territoires ruraux. Ses actions mettent en œuvre des processus de création artistique fondés sur un échange entre artistes, territoires et habitant-es. L'équipe a placé la création au cœur de l'EAC : faire avec, faire ensemble, sans savoir à l'avance où cela mènera, dans des créations situées, c'est-à-dire inspirées des territoires où elles émergent.

Selon le philosophe John Dewey, en matière d'éducation artistique, tout l'enjeu est « de restaurer la continuité entre l'expérience ordinaire et l'expérience artistique et donc de tout mettre en œuvre pour que chacun vive une authentique expérience esthétique ». www.lachambredeau.fr/

Les Conventions Territoriales d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) lancées en 2013 par la DRAC Auvergne Rhône-Alpes en coopération avec les Départements et la Région, afin de mettre en œuvre une politique d'éducation artistique et culturelle, notamment en milieu rural. Au fil des années ces CTEAC se sont imposées comme une belle opportunité pour accueillir des équipes artistiques en résidence longue et pour concevoir progressivement de véritables projets culturels de territoire.

05. La permanence artistique de proximité

La permanence artistique en ruralité prend aujourd'hui de multiples formes et s'inscrit dans une grande diversité de contextes : présence d'équipes artistiques au sein de petites communes, implantation de tiers-lieux et lieux intermédiaires, festivals développant des résidences artistiques, œuvres artistiques pérennes (land art, art écologique...), ouverture de structures proposant des pratiques culturelles et artistiques avec tous types d'artistes installé.es en ruralité...

La présence de la création artistique au sein de territoires éloignés des centres urbains s'appuie sur la nécessité qu'éprouvent aujourd'hui les communes, les territoires ruraux, d'offrir à leurs habitant-es un accès régulier à la culture, qu'elle prenne la forme de pratiques culturelles ou de propositions artistiques dues à des équipes professionnelles. En somme, la permanence artistique en milieu rural est un vecteur puissant de développement culturel et social pour les territoires ruraux.

Cette permanence artistique joue un rôle crucial dans la création de nouveaux liens entre les habitant.es, et de redynamisation des territoires, dont on peut relever les principes :

- la proximité : en implantant des équipes artistiques directement dans les communes rurales, on surmonte les barrières géographiques qui éloignent les habitants de l'offre ;
- la diversification culturelle, car la résidence artistique se prête à toutes les disciplines ; les habitant-es sont invité.es à des expériences variées, et à de nouvelles formes d'expression, qui élargissent leur horizon culturel et stimulent leur curiosité ;
- l'implication et la participation des habitant-es par le biais d'ateliers, de stages ou de projets collaboratifs qui les immergent directement dans le processus créatif. Cette participation active exprime des droits culturels de chacun-e et renforce le lien entre l'artiste et la communauté ;
- les événements locaux : les spectacles, expositions et autres événements artistiques organisés en ruralité créent des occasions de rencontre et de partage ;
- la multiplication des échanges intergénérationnels : les activités artistiques en résidence réunissent souvent différentes générations autour de projets communs en lien avec le bâti local ou le patrimoine naturel, ce qui renouvelle les regards sur l'environnement et valorise l'appartenance au territoire et à une large communauté ;
- l'éducation et la sensibilisation des plus jeunes aux pratiques culturelles et à la création artistique, grâce à des collaborations avec les écoles et associations locales pour des programmes éducatifs autour de l'art ;
- la dynamisation économique et culturelle : la présence d'artistes et d'événements artistiques attire les visiteur.es extérieurs, dynamisant ainsi l'économie locale et rendant les lieux et espaces publics plus attractifs et conviviaux ;
- le déploiement de collaborations locales, grâce aux partenariats avec des associations, des entreprises et des collectivités, ce qui renforce les réseaux locaux et crée de nouvelles opportunités.



Quelques lieux de création emblématiques :

La maison dans laquelle dans un village du Périgord.

lamaisondanslaquelle.com

Le Château de Monthelon, atelier international de fabrique artistique, situé en Bourgogne, dans la zone rurale de la Terre Plaine.

monthelon.org/

La Métive, lieu de résidences de création artistique pluridisciplinaire implanté à Moutier-d'Ahun, en Creuse.

lametive.fr/

Les Moulins de Paillard, Atelier de Fabrique Artistique situé à Poncé sur le Loir. moulinsdepaillard.wordpress.com/

La Ferme de Villefavard, labellisée en 2022 Centre Culturel de Rencontre, est située dans le Haut Limousin.

www.fermedevillefavard.com/



Que ma Joie Demeure, spectacle de Clara Hedouin : @ Quentin Chevrier

06. Sous toutes ses formes

L'intérêt des équipes artistiques pour la ruralité et l'environnement naturel favorise aujourd'hui la création de nouvelles formes artistiques qui s'inspirent de la singularité de ces espaces. Itinérance, déambulation, marche, œuvres in situ : autant de formes que d'exemples, dans tous les secteurs culturels, qui ne sauraient être déplacées dans un autre contexte que rural. Elles contribuent à enrichir nos imaginaires, et associent différemment actrices et acteurs culturels et habitant.es. Création et diffusion sont imbriquées dans ces objets artistiques inédits.

Théâtre : le retour à la nature

Clara Hédouin, autrice, metteuse en scène et comédienne du Collectif 49 701, a adapté le roman de Jean Giono *Que ma joie demeure*, envoûtante fable écologique dont la publication, il y a 90 ans, résonne fortement avec nos préoccupations actuelles. Le public est invité à une randonnée-spectacle au milieu de la campagne et se déplace de lieux en lieux pour suivre les différents tableaux d'une fresque théâtrale qui utilise le paysage comme décor de cette histoire entre pâturages, forêts et corps de ferme. D'une durée comprise entre six et sept heures, ce spectacle est une expérience artistique mais aussi humaine, où le partage et le vivre-ensemble permettent de passer une journée complète au théâtre et au contact de la nature.

collectif49701.fr/artist/clara-hedouin/

Danse : la marche comme création

Le chorégraphe et danseur Sylvain Prunec explore depuis 2019 la marche comme principale source d'inspiration de ses spectacles. De cette expérience, il crée la pièce 48ème parallèle en collaboration avec le musicien Ryan Kerno et la vidéaste Sophie Laly, puis Être milieu des milieux, une oeuvre pour des espaces de nature (forêt, bord de rivière, lisière...). Ses projets ont en commun de s'intéresser au paysage sauvage ou domestiqué, à un territoire (une ville, un continent) et aux habitants multiples qui le vivent. L'immersion dans le territoire, et les rencontres conditionnent fortement ses créations.

sylvainprunec.org/

Cinéma itinérant

La Pellicule Ensorcelée s'attache à montrer des films de tous genres : fictions, animations, documentaires, de l'art et essai au patrimoine, des films courts ou longs, dans la région Grand-Est. L'association a inventé des outils tout terrain pour aller à la rencontre des publics : la Caravane Ensorcelée, et le Cinéma volant. La première, une caravane transformée en cinéma, diffuse depuis 2006 des films courts pour un public de 12 personnes, et peut être accueillie partout : dans une cour d'école, une ferme ou une place de village. L'écran mobile du Cinéma volant s'installe dans tous les lieux de rassemblement des quartiers et villages, éloignés des salles de cinéma, pour une programmation toujours contextualisée.

lapelliculeensorcelee.org/

Arts visuels : un espace rural d'art contemporain

Au cœur du département de la Meuse, en Lorraine, six villages agricoles et forestiers de Vents des Forêts invitent depuis 1997 des artistes contemporains à créer une oeuvre en prise directe avec le territoire. L'immersion des artistes au sein d'un contexte rural fait partie de l'aventure. Les oeuvres donnent lieu à des rencontres et réalisations mémorables dont les valeurs sont transmises aux promeneurs, qui parcourent les sentiers à la découverte. Les oeuvres réalisées sont exposées au temps qu'il fait et au temps qui passe. Éphémères ou relativement durables, elles privilégient un rapport direct avec la nature. Plus de 210 oeuvres ont vu le jour, dont 90 sont aujourd'hui visibles le long de 45 kilomètres de sentiers forestiers spécifiquement balisés. De nombreux chemins d'art ont émergé depuis sur ce modèle : Le Sentier des Lauzes (Cévennes), le Partage des eaux (Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche), Le Sentier des passeurs (Vosges) etc.

ventdesforets.com/; surlesentierdeslauzes.fr/;
lepartagedeseaux.fr/; helicoop.fr/

La Caravane ensorcelée



07. Écologiser la culture, cultiver l'écologie

Les initiatives culturelles qui bourgeonnent à la campagne ont souvent pour caractéristique la transversalité des actions. Le mot culture y retrouve son sens polysémique et l'action artistique s'y conjugue souvent avec des initiatives liées à l'écologie : préservation et valorisation du paysage et des ressources, bâti et restauration privilégiant le réemploi de matériaux, organisation de rencontres liées à l'urgence écologique, restauration à partir de produits bios et locaux, élargissement de la création aux domaines paysagers, jardiniers, culinaires. Décarboner la Culture¹³ est devenu un enjeu majeur pour toutes les filières artistiques et culturelles.

Les initiatives singulières du monde rural tracent des voies importantes à suivre :

- Faire avec le local, sa géographie, son paysage, ses ressources naturelles et humaines pour inventer à la fois des formes et de nouvelles relations aux personnes ;
- Valoriser des pratiques artistiques qui, au delà du simple « respect » de l'environnement, interrogent la relation nature/culture ;
- Susciter de nouveaux imaginaires invitant à voir autrement son territoire et à le préserver, et à inventer des alternatives de vie ;
- Réduire les impacts carbone de la culture : gestion des déchets, mobilités douces, circuits courts, réemploi, co-design...

La Maison forte à Monbalen, Lot-et-Garonne

Dans un domaine de six hectares, doté d'une belle maison patrimoniale, Philippe Brzezanski et Bruno Caillet ont initié une « coopérative des transitions ». Onze coopérateurs/trices, issus.es d'horizons très divers (art, science, agriculture, sciences de la vie, artisanat) animent ce « projet culturel qui n'a pas peur de travailler le sol ».

L'objet de la Maison forte est de capitaliser les expériences pour faire face à l'urgence d'une transition écologique, sociale, économique, culturelle. Le domaine, restauré sous la forme d'un jardin remarquable sauvage, est situé au croisement des trames verte et bleue. Elle travaille également à la conception d'un hameau modulaire, pour créer un lieu de vie intergénérationnel : un modèle inspirant pour aménager des espaces ruraux en souffrance tout en respectant le

Zéro Artificialisation Nette des sols.

Convaincu.es que les alternatives de vie passent par le local, l'équipe a eu pour priorité la connaissance du territoire où elle agit. Elle s'est dotée pour cela d'un outil qui constitue l'un des axes forts du projet : le Mattang, du nom des cartes de navigation polynésiennes basées sur l'étude des vagues. L'objet du Mattang est de substituer une connaissance sensible et pointue, basée sur des entretiens individuels avec les habitant.es, à une perception technocratique du territoire.

La Maison forte agit dans de multiples directions : accueil d'artistes et chercheurs.euses en résidence, agroécologie sur le domaine, mise en place d'une école « être » pour des jeunes décrocheurs.euses. Elle propose annuellement cinquante rencontres publiques, entre débats, projections, guinguettes, ateliers artistiques, jardiniers, de construction. La convivialité est un axe essentiel du projet, travaillé avec un vivier de producteurs.trices locaux.

la-maison-forte.com



13. David Irle, Anaïs Roesch, Samuel Valensi, *Décarboner la culture les nouveaux défis face au dérèglement climatique*, éditions PUG UGA, 2021

08. Arts des villes, arts des champs

Historiquement, les grandes cités sont le berceau des institutions artistiques et patrimoniales d'envergure : musées et opéras sont considérés comme des attributs urbains qui distingueraient les villes des campagnes. Si la décentralisation culturelle a permis de doter certains territoires ruraux et des petites villes de lieux culturels, il n'en demeure pas moins un fort déséquilibre en matière d'offre artistique et culturelle.

Les centres de production urbains¹⁴ ont intérêt à collaborer avec les territoires ruraux afin de promouvoir leurs œuvres, expositions et initiatives et de mutualiser, diffuser, expérimenter, soutenir les artistes et les techniciens, ... Parfois même les Départements, les Régions et l'État les encouragent dans ce sens. Les campagnes sont surtout des lieux d'inspiration pour ces équipes spécialisées, au travers de résidences de création, d'ateliers de fabrication et de festivals comme fenêtres de diffusion ou rampes de lancement. On ne compte plus les collectifs artistiques, culturels et scientifiques qui naviguent entre villes et campagnes et adaptent leurs formats en fonction des territoires et de leurs capacités d'accueil.

14. Opéras, Centres Chorégraphique Nationaux CCN, Centres Dramatiques Nationaux CDN, Scènes nationales, Scène de musiques actuelles SMAC, Centres de Culture Scientifique technique et industrielle CCSTI, Centre national des arts de la rue et dans l'espace public CNAREP, Musées nationaux, Médiathèques, Écoles supérieures d'art, Conservatoires à rayonnement régional CRR ...

L'Intention Publique implantée à Tours a inventé une concertation « augmentée » auprès des habitants. es de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire, la culture étant pressentie comme levier d'expression et de dialogue. Des concerts, arts de la rue, ciné-débats, forums publics, expositions graphiques, carnets de voyage, en lien avec des questions environnementales et démocratiques ont ainsi constitué une programmation culturelle durant plus d'un an et demi. <https://intentionpublique.fr/>

La Comédie de Valence - CDN Drôme-Ardèche et Le Cratère d'Alès - Scène nationale déploient une saison décentralisée en milieu rural, tout cela en veillant à garder la même qualité de représentation au plateau. Par ailleurs, le Cratère s'inspire du vivant pour proposer aux enfants citadins de découvrir le bruit des animaux et le patrimoine naturel. Moments de convivialité, pique-niques, visites ambulatoires, la confiance mutuelle et la qualité des relations avec les responsables des communes sont des conditions essentielles de réussite. <https://www.comedievalence.com/>

Les communes de Villeurbanne et du Teil entretiennent une coopération grâce à un contrat de réciprocité soutenu par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires dans les domaines de l'alimentation, du logement, de la culture et de la solidarité. Des jeunes du Teil pratiquent le bénévolat lors du festival de Woodstower tandis qu'un metteur en scène villeurbannais a ouvert deux lieux culturels au Teil où il peut profiter d'espace et d'un foncier plus attractif. anct-carto.github.io/cooperations/

09. Festivals éco-responsables

Une étude récente de France Festival/SoFest montre qu'un festival sur trois, soit 7 300 festivals, a lieu dans l'espace rural, principalement l'été, et que la moitié d'entre eux ont été créés depuis 2010. La musique y domine, mais aussi le cinéma et l'audiovisuel, devant le théâtre, la danse et les arts de la rue. Ils attirent un public de proximité, à la sociologie identique à celle des festivals plus urbains. De grands événements, comme le Festival international de Théâtre de Rue d'Aurillac, transforment le territoire quelques jours par an, apportant des retombées économiques majeures.

Après une période de recherche du gigantisme, dont les fameux teknivals, des festivals de taille plus modeste se multiplient. La jauge réduite permet des formes plus conviviales, qui mettent en œuvre des propositions artistiques en toute liberté, et permettent de soigner la relation au public pour lui proposer une expérience esthétique concentrée et

intense. Ancrés dans le territoire qu'ils valorisent, les festivals ruraux s'appuient sur un important bénévolat, signe de l'appropriation de l'événement par les habitants et gage de pérennité.

Les impacts néfastes des événements sur leur environnement (déplacements, bruits, usage déraisonné de l'eau, surproduction de déchets...) sonnent la fin des grands rassemblements. Le bilan carbone d'un festival réunissant 250 000 personnes est dix fois supérieur à celui d'une scène nationale à l'année, et trente fois supérieur à l'organisation de 10 événements de 25 000 personnes ! La pratique événementielle la plus soutenable se retrouve dans les festivals ruraux qui associent :

- la proximité des publics et des ressources consommées ;
- la sobriété énergétique, technique et numérique ;
- la coopération entre les personnes et les structures ;
- la mutualisation des déplacements, des ressources, des outils de production, des tournées ;
- la limitation des pollutions et des impacts sur les écosystèmes et les patrimoines.

Créé il y a trente ans au bord de l'Ouanne comme une guinguette, **Festivox** près de Château-Renard dans le Loiret, offre une programmation musicale. Ce festival propose deux jours gratuits de festivités le week-end de pentecôte. Son économie mêle ressources locales, implication des habitant-es, des commerçant-es, pour accueillir des artistes de tous horizons et 4000 spectateur-trices dans une grande fête populaire, qui réunit tous les âges et toutes les catégories sociales.

Les fêtes de village affirment une fierté rurale et célèbrent le vivre ensemble, l'intergénérationnel, par les plaisirs de la table ou de la danse, en échantant

à la condescendance des institutions culturelles et de leurs cadres.

L'admirable fête des « **Fiertés rurales, pride des campagnes** » qui a lieu depuis trois ans à Chenevelles, dans la Vienne, montre qu'elle peut soulever le poids des préjugés. L'après-midi, s'élancent tracteurs, charrettes et camions au milieu des champs, en musique, costumes et paillettes. Le soir, des artistes LGBTQ+ se produisent sur scène jusqu'au petit matin. La campagne est plus inclusive que l'on ne le croit.

www.le_vox.fr

www.fiertes-rurales.org

10. Mémoires des territoires et des habitant.es

Notre conception du patrimoine a beaucoup évolué depuis la création de l'inventaire en 1964, qui répertorie la richesse de nos patrimoines matériels « de la cathédrale à la petite cuillère »¹⁵, la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel - PCI¹⁶ par l'UNESCO en 2003, puis des langues régionales par la charte du Conseil de l'Europe en 2010¹⁷. Attaché.es à la diversité culturelle, les Écologistes privilégient une approche inclusive et fondée sur les communautés. Le patrimoine et le matrimoine¹⁸ requièrent toujours une démarche d'inventaire et de référencement et, dans une démarche scientifique participative, les habitant.es d'un territoire peuvent jouer un rôle privilégié de transmission.

Ressources singulières des espaces ruraux, les patrimoines évoluent au gré de leurs interprétations ou du renouvellement de leurs usages et s'accroissent aisément de la création contemporaine. Pour les Écologistes, il est primordial de protéger et valoriser les ressources patrimoniales sans les enfermer dans une vision réactionnaire et passéiste, qui les figerait dans le temps, mais au contraire de les faire vivre, pour les faire connaître et aimer.

La fabrique du patrimoine et matrimoine est un processus essentiel d'appropriation de l'histoire par les habitant.es pour se construire un passé commun et regarder vers l'avenir. Les écomusées, les musées de société, les centres de musiques, danses traditionnelles et de patrimoine oral, les musées au sein des parcs naturels, les conservations départementales, les collections réunies par les habitant.es manquent souvent de moyens pour valoriser leur travail et devraient être plus soutenus.

15. Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine de la cathédrale à la petite cuillère*, édition Maison des sciences de l'Homme, 2009

16. Le PCI inclut les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel.

17. La charte européenne des langues régionales et minoritaires n'a pas été ratifiée par la France.

18. Le terme matrimoine n'est pas un néologisme ; employé dès le Moyen-Âge, il désigne les biens hérités de la mère, quand le patrimoine désigne ceux hérités du père. Réhabiliter le terme de matrimoine, tombé en désuétude, permet de revaloriser l'héritage culturel des femmes, que le terme de patrimoine a tendance à invisibiliser.
lematrimoine.fr/

PATRIMOINES ET MATRIMOINES

A la demande des élu.es du Pays de Maurienne en Savoie, le **Théâtre du Grabuge** a invité les habitant.es à raconter en chants, récits et images une histoire de la vallée riche des migrations qui l'ont traversée. Cinq artistes ont collecté des chants traditionnels en portugais, italien, catalan, patois, arabe, turc, albanais et français, ainsi que plus de 50 textes ou vidéos, témoignages de migrant.es d'hier et d'aujourd'hui. A l'issue de cette création participative, 100 habitant.es ont présenté un spectacle pluridisciplinaire, documentaire et polyglotte dans un village de la vallée ainsi qu'à la Scène nationale André Malraux de Chambéry.

www.theatredugrabuge.com

Le Conseil régional Centre-Val de Loire promeut depuis 10 ans **Les Echappées à vélo** de mai à octobre. Les parcours invitent habitant.es et touristes à explorer la région à un rythme plus lent, le long d'un vaste réseau de véloroutes et de boucles cyclables et proposent de découvrir les trésors culturels, gastronomiques, naturels et patrimoniaux, lieux emblématiques ou peu connus.

En 2024, une échappée mêlant histoire, patrimoine local et rencontres avec des producteur.trices a transporté les cyclistes à la poursuite de Milady et des bijoux de la reine. S'élançant au départ de Tranger sur la piste de D'Artagnan en direction de Châtillon et de Palluau-sur-Indre, le public a pu découvrir au fil du parcours les villages du Châtillonnais-en-Berry

www.echappeesavelo.fr



11. La culture, c'est de l'emploi !

De nombreuses études nationales et européennes ont mesuré l'économie culturelle en nombre d'emplois et en poids du Produit Intérieur Brut (PIB)¹⁹. Depuis une quinzaine d'années, ces chiffres sont devenus des arguments récurrents pour justifier les soutiens publics aux activités culturelles. Plusieurs études d'impact attestent de la contribution des projets culturels à l'économie locale, notamment pour les festivals. Le festival d'Aurillac (municipalité de 24 000 habitant.es) a généré 2 millions d'euros d'impact économique²⁰ entre les achats de biens et de services pour organiser l'événement et de consommations des visiteurs.euses durant le festival, et ceci, sans évoquer les effets de la présence du CNAREP²¹ tout au long de l'année sur ce territoire.

La culture participe particulièrement à la qualité du cadre de vie des campagnes et constitue « un ferment d'attractivité des territoires »²². Les responsables locaux.les et les services de l'État la considèrent comme un investissement permettant d'attirer et de fixer des foyers sur leur territoire. Elle contribue aussi aux systèmes productifs locaux. De nombreux exemples attestent de la création d'emplois directs et indirects.

Le bénévolat qui porte la vie culturelle rurale à bout de bras, nécessaire à l'émergence des projets, se transforme souvent en quelques emplois salariés quand l'action s'installe dans la durée. Certaines collectivités territoriales encouragent la création d'emplois : c'est le cas de la Région Centre-Val-de-Loire avec le dispositif CAP'ASSO.²³

En tant qu'Écologistes, plusieurs dynamiques nous semblent importantes à promouvoir :

- Développer les coopérations avec les acteurs économiques locaux (alimentation, hébergement, artisanat, commerces divers, circuits sportifs, de découverte, ...) ;²⁴
- Privilégier les organisations issues de l'économie sociale et solidaire avec des gouvernances démocratiques ;
- Aider aux emplois culturels en soutenant le salariat ;
- Valoriser des ressources culturelles locales (mémoires, patrimoines et patrimoines, paysages, arts populaires, inspirations contemporaines..) ;
- Mettre en lien les territoires entre eux pour ressourcer le projet, tout en organisant des mobilités décarbonées ;
- Bénéficier d'accompagnement et d'ingénierie culturelle permettant de trouver des soutiens publics et privés (Fonds européens, Fondations, subventions d'aide au développement des territoires, ...) et de fixer un modèle économique pérenne.

La Maison Maria Casarès, Centre culturel de rencontre à Alloue (465 habitant.es) aux confins de la Charente, favorise les actions entre les acteurs.trices de différents mondes : théâtral, patrimonial, paysager et pédagogique. Créée en 1999, forte d'une équipe de 10 permanent.es, la Maison valorise le Domaine de la Vergne, ancien domaine agricole qui allie nature et culture. Soutenue par Fondation La Poste et l'Intermarché de Confolens, elle développe ses relations avec les fermes alentour et la boutique de producteurs.trices. Elle conjugue aussi culture et insertion avec un Etablissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT) (ADAPEI Charente). mmcasares.fr/

19. EY Consulting avance 4,4 % du PIB et 7,6 Mns d'emplois en Europe avant la crise du Covid fin 2019 ! De manière plus sérieuse, le CNRS chiffre à 2,3% du PIB et 640 000 emplois en France en prenant en compte la musique, l'édition, l'audiovisuel, les arts visuels, les jeux vidéo, le spectacle vivant, les métiers d'art et de mode, le design et l'architecture, les musées et le patrimoine.

20. Étude conduite par le Comité régional de développement touristique d'Auvergne, 2012.

21. Centre national des arts de la rue et de l'espace public l'ECLAT à Aurillac.

22. Article de Jean-Yves Pineau in Culture et ruralités, le laboratoire des possibles, agence AuRASV, éditions de l'Attribut, 2019.

23. Le dispositif CAP'ASSO est une aide au projet sur 3 ans, intégrant obligatoirement : la création d'un emploi en CDI et à mi-temps minimum (emploi récemment créé, de moins de 3 mois ou dont la création est prévue dans les mois à venir) ou consolidation d'un emploi en CDI et à mi-temps minimum.

24. Le dispositif des Nouvelles Renaissances ! en Centre-Val-de-Loire soutient « de multiples propositions culturelles afin de faire dialoguer différentes disciplines artistiques, d'encourager les coopérations et les rencontres ». La saison écoulée a démontré le fort engagement des partenaires avec quelques 550 événements labellisés, dont près de 45% dans des villes de moins de 1000 habitant.es, le tout porté par plus de 350 porteurs et porteuses de projet.

12. Solidarité de la culture, culture de la solidarité

Même éloigné des grands centres urbains, on n'échappe pas à la fureur du monde ! Les Écologistes, altermondialistes, connaissent bien les conséquences néfastes des guerres et des dévastations. Que ce soit en matière de ressources naturelles (eau, forêt amazonienne) ou culturelles, les atteintes à la diversité culturelle comme celles portées à la biodiversité provoquent des séismes à nos portes. Et les artistes et les militant.es politiques sont souvent les premières victimes des régimes autoritaires.

« Penser global, agir local » et « penser local et agir global » sont deux mantras qui guident l'écologie politique. Plutôt que de refouler des immigrant.es forcés de quitter leur pays dans les pires conditions, nous défendons des politiques d'hospitalité qui nourrissent nos productions culturelles et hybrident la création artistique. La rencontre de personnes de culture étrangère enrichit nos imaginaires, permet de mieux cerner nos propres identités et éclaire les images mondialisées véhiculées par les médias et les réseaux sociaux.

Les villages et les petites villes apparaissent comme des territoires d'accueil privilégiés pour des personnes déracinées qui ont besoin de résilience. La proximité avec les habitant.es, l'hébergement à moindre coût, des espaces apaisés proches de la nature facilitent l'insertion sociale. L'arrivée d'enfants étranger.ères dans des écoles à l'effectif réduit est aussi plus facile à gérer pour la communauté éducative. Les services sociaux sont parfois moins débordés que dans les grandes agglomérations. Et, en valorisant les savoirs de personnes accueillies, on transforme ce qui est présenté comme une difficulté d'intégration en richesse culturelle.

En 2017, à l'initiative de Jordi Saval, violiste catalan, compositeur et chef d'orchestre de renommée internationale associé au *Centre Culturel de Rencontre (CCR) de la Saline royale d'Arc-et-Senans* créée Orpheus XXI, un ensemble composé de réfugié.es. Soutenu pendant deux ans par le programme de coopération Europe Créative, l'orchestre a permis aux vingt musicien.nes syriens.nes, iraniens.nes, afghans.nes irakiens.nes, soudanais.ses, kurdes... de s'insérer dans leurs localités en intervenant dans les écoles et dans les associations. Le projet intitulé *Musique pour la vie et la dignité* a collecté le répertoire musical traditionnel de leurs différents pays d'origine et produit des concerts diffusés en France et en Europe. A la base de la réussite de ce projet : la coopération entre Le Centre International de Musica Antiga à Barcelone, le réseau ICORN qui met à l'abri des artistes réfugié.es et la structure d'aide à l'insertion sociale Coop'Agir.

www.salineroyale.com
www.orpheus21.eu/fr/



13. Habiter les villages

Comment l'activité culturelle rurale peut-elle contribuer à préserver nos espaces agricoles, sylvicoles et sauvages, et limiter une artificialisation toujours galopante, malgré son encadrement par la loi ZAN ? Rappelons que l'artificialisation chaque année détruit 20 000 à 30 000 hectares de sols fertiles, dont 45 % est due à l'habitat.²⁴ Pour préserver durablement nos paysages, notre capacité agricole et même augmenter notre qualité de vie à la campagne, il faut découpler développement et consommation de sols, et rendre désirable la vie dans les centres bourgs et villages. Pour cela, il nous faut restaurer les services de proximité et maintenir les commerces, travailler des espaces publics de qualité, réhabiliter les petites usines des vallées (textile, métallurgie ...), les ateliers des bourgades, et créer une architecture de réhabilitation de l'habitat radicalement différente. Les échelles intercommunale et départementale semblent les plus appropriées à une approche raisonnée.

L'habitat individuel est au zénith de nos désirs et la petite maison de lotissement, premier accès à la propriété pour les familles, produit l'étalement des villages autour des hameaux et centres, sur les terrains agricoles. La primo-accession concerne aujourd'hui des profils variés, dont les urbains et péri-urbains à la recherche d'un cadre de vie plus rural, mais avec des modes de vie et des attentes architecturales différentes. Pour eux et pour tous, une conception architecturale et urbaine de qualité peut rendre la vie au village plus désirable que le modèle pavillonnaire. La mise en place de l'urbanisme circulaire, qui recycle les espaces et les ressources, doit progresser dans les centres ruraux comme ailleurs. L'urbanisme culturel, qui associe l'action culturelle à toute évolution urbaine, agit durablement sur les mentalités. Pour mettre cela en oeuvre les CAUE (Conseils d'architecture, urbanisme et environnement) dans chaque département doivent être renforcés, et mieux connus. Dis-

pensant les conseils gratuits de professionnels, ils aident les particuliers à choisir un bâtiment, et à dessiner un habitat répondant aux aspirations de vie à la campagne : contempler le paysage, être dehors, au calme ... avec une qualité architecturale bien supérieure au pavillon standardisé. Ils sont trop peu sollicités par les maires des petites communes, qui restaurent des micro-espaces, avec les services techniques départementaux, en raison de leurs maigres ressources. Seule une politique nationale d'envergure, déployant la création architecturale et urbaine pourra soutenir un changement de paradigme sur la réhabilitation des espaces publics et donner envie d'habiter les villages.

De l'Aire, une équipe pluridisciplinaire qui crée et accompagne des démarches artistiques contextuelles et citoyennes dans des territoires ruraux et péri-urbains. Par des approches sensibles et profondément sociales, par la mobilisation d'un imaginaire et d'un récit collectif avec les citoyens et/ou les équipes municipales, en partant de leurs propres ressources, de leurs enjeux et de leur(s) histoire(s), elle met en oeuvre une démarche approfondie sur un sujet ciblé en collaboration avec les citoyens : la création d'une place publique, la programmation d'une médiathèque citoyenne, l'accueil et l'hospitalité inter-culturelle, la transformation d'un quartier d'habitat social, la transition écologique...

www.delaire.eu/

24. Un quart des lotissements sont créés aujourd'hui dans des communes qui perdent des habitants.

Voir aussi : Design des mondes ruraux, un Master de l'École Nationale des Arts Décoratifs à Nontron (Lot)
www.ensad.fr/fr/design-des-mondes-ruraux-

14. Voyages, voyages !

« 2022 année record ! Atout France estime à 57 milliards € l'apport des touristes étrangers à l'économie française... Paris renoue avec la croissance... +17% d'occupation hôtelière »²⁵ ! Ne saurait-on évoquer ce secteur qu'en termes économiques et performatifs alors que l'on mesure les désastres provoqués par le surtourisme ?²⁶

Pour les Écologistes, voyager en touriste, c'est avant tout mieux comprendre le monde, ses écosystèmes et sa biodiversité, rencontrer les sociétés locales, leurs usages et leurs croyances afin de faire humanité et d'affronter ensemble les défis écologiques et démocratiques.

Or, en France, un déséquilibre profond marque les fréquentations touristiques, la Région Ile-de-France restant la destination la plus prisée, par plus d'un.e étranger.ère sur deux et d'un.e Français.e sur quatre. 80% de l'activité concerne seulement 20% de notre territoire ! Soulignons que les études démontrent clairement le rôle central de l'offre culturelle et de son renouvellement dans le choix des destinations les plus prisées.

En réaction, certaines collectivités territoriales ont eu tendance à miser sur une mise en marché (un marketing) de leur territoire au risque de disneylandiser leurs ressources culturelles et de les transformer en parcs d'attraction tel que le Puy du Fou.

Nous proposons plutôt de parier sur un tourisme culturel intelligent, sensible et poétique en milieu rural, en faisant preuve d'imagination et en respectant quelques grands principes, tels que :

- La protection du vivant ;
- La mise en valeur des ressources artistiques, culturelles, patrimoniales et matrimoniales du territoire ;
- Les interventions artistiques éphémères ou pérennes pour réenchanter les imaginaires locaux ;

- Les déplacements décarbonés et ralentis : rappelons que 11% des émissions de GES sont produites par le tourisme ;
- L'hospitalité et le renforcement du rôle des habitant.es dans les découvertes du territoire à l'instar des Greeters ;²⁷
- Des services en circuit court afin de recueillir localement les fruits de cette activité.

Saluons l'initiative de la **Banque des territoires** qui retenu 56 formes émergentes de tourisme lent respectueux de l'environnement (telle que la création d'un sentier d'interprétation du patrimoine naturel et culturel en Bretagne), pour un soutien total de 3,6Mns€ qui bénéficieront de l'accompagnement technique et financier de l'ADEME.

« Que vous soyez promeneur solitaire, randonneur, passionné d'art, amoureux des grands espaces ou rêveur, **Horizons «Arts-Nature» en Sancy** vous invite à vagabonder sur les chemins de campagne et découvrir 10 œuvres d'art installées au creux de la forêt, sur une cascade ou au sommet d'un puy. » Loin du tourisme de masse, la programmation de juin à septembre s'appuie sur la volonté de l'Office de tourisme communautaire du massif du Sancy.

www.horizons-sancy.com/

25. Voir le blog de tourisme culturel d'Evelyne Lehalle www.nouveautourismeculturel.com/blog/

26. Tourisme culturel : des récits aux contre récits, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, n°61décembre 2023

27. www.internationalgreeter.org/fr

15. La gouvernance partagée

La montée en puissance des collectivités territoriales dans les années 80, la loi Chevènement sur les intercommunalités en 1999 et les impulsions données par le Ministère de la Culture ont conduit certains établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou Pays à adopter des schémas directeurs pour la culture. Il s'agissait souvent de résoudre l'épineuse question des financements des équipements culturels (écoles de musique, bibliothèques, salles de spectacle, ...) afin de mieux répartir entre le bourg-centre et les petites communes. Orchestrées par les responsables publics, réduites à une vision équimentière, élaborées en silos, ces démarches ont souvent manqué de concertation et de transversalité.

Aujourd'hui, le face à face entre responsables publics.ques et professionnel.les de la culture ne suffit plus pour concevoir une politique culturelle. Pour adopter un projet commun, il est nécessaire d'associer les habitant.es, la société civile et des acteurs.trices non culturel.les du territoire issus des secteurs éducatifs, sociaux, économiques, numériques, touristiques, agricoles, ... « Faire culture avec le territoire, mais aussi faire territoire avec la culture ». ²⁸

La démarche des *projets artistiques et culturels de territoire - PACT* - soutenus par la Région Centre-Val-de-Loire qui s'appuie sur un guide méthodologique qui détaille différentes phases, de l'inventaire au schéma de mise en oeuvre, est remarquable et engage les collectivités dans une coopération robuste.

Les projets culturels de territoire - PCT se présentent comme le fruit d'une large concertation, mobilisant des outils d'intelligence collective pour imaginer l'habitabilité du territoire de demain et situant la culture comme un enjeu central de transformation démocratique, sociale et écologique. Ils permettent de mieux accepter les moyens publics dédiés, en associant pleinement les habitant.es à la co-construction de la politique culturelle. Ces démarches exigent une posture participative et coopérative. ²⁹

LUFISC organise des Visites apprenantes qui permettent l'approche d'un territoire à partir de ses ressources. En Saône-et-Loire, la visite organisée par la Maison du patrimoine oral de Bourgogne (Ethnopôle) à Anost en partenariat avec la FAMDT - Fédération des musiques et danses traditionnelles - et Les Localos, a permis de déconstruire les conceptions du patrimoine, le rapport binaire nature/culture et de dépasser une approche anthropocentrée des milieux de vie.³¹ A partir d'un projet (Entre nous soit dit), d'une recherche participative sur l'Eau (Coudrier) et d'un récit d'anticipation, l'expérience permet de documenter et d'évaluer un projet culturel de territoire de façon sensible. ³⁰

www.localos.fr/

En Pays de Comminges Pyrénées, associations et simples habitant.es ont vécu une aventure de cinq années. Il aura fallu quatre projets - un opéra en occitan, une oeuvre d'art collective, un projet en forêt, la collecte de récits d'agriculteurs - pour proposer aux élu.es du territoire une charte au regard des droits culturels. ³²

III. NOS PROPOSITIONS

Les propositions des Écologistes pour la culture dans les territoires ruraux

-
- | | |
|----------------------------|--|
| 1 - Place au vivant | <ul style="list-style-type: none">• Favoriser les créations artistiques situées et les collaborations arts-sciences de la vie avec des équipes pluridisciplinaires ;• Soutenir les projets culturels permettant la concertation à l'échelle de milieux naturels identifiés. |
|----------------------------|--|
-
- | | |
|---|---|
| 2 - Sciences et consciences de la transition | <ul style="list-style-type: none">• Soutenir les centres et les actions d'éducation culturelle, scientifique et technique et inviter des artistes à développer une approche sensible des sciences ;• Relier les grandes questions d'écologie aux connaissances scientifiques et techniques et aux savoir faire artistique. |
|---|---|
-
- | | |
|--|---|
| 3 - Exercice des droits culturels | <ul style="list-style-type: none">• Organiser la participation à la vie culturelle du territoire, aux pratiques amateurs et les expressions culturelles des personnes dans leur diversité ;• Favoriser les rencontres entre professionnels et amateurs (les résidences d'artistes) et les initiatives d'éducation populaire (ateliers jeunes et seniors ...). |
|--|---|
-
- | | |
|--|---|
| 4 - L'éducation artistique et culturelle en circuit court | <ul style="list-style-type: none">• Renforcer l'EAC tout au long de la vie, créer des infrastructures et des lieux de résidences d'artistes dans les établissements scolaires, les établissements de soin... ;• Encourager la participation à la vie associative des plus jeunes ;• S'appuyer sur les dynamiques culturelles au sein des lycées agricoles pour développer des actions artistiques dans le territoire. |
|--|---|
-
- | | |
|--|--|
| 5 - La permanence artistique de proximité | <ul style="list-style-type: none">• Faciliter et financer pour l'installation en milieu rural d'équipes artistiques dans les friches industrielles et lieux intermédiaires (résidences longues de préférence) et soutien aux équipes déjà implantées en ruralité ;• Créer un fonds régional ou départemental d'aides spécifiques aidant à l'implantation et à la mobilité des équipes artistiques sur un même territoire ;• Renforcer le rôle et les moyens des médiathèques départementales et des artothèques. |
|--|--|

6 - Sous toutes ses formes

- Soutenir spécifiquement des formes artistiques itinérantes et in situ, des marches et déambulations participatives, et le cinéma ;
- Créer dans chaque département une agence d'équipements mobiles accessible aux équipes artistiques et aux structures pour irriguer le territoire ;
- Adapter les horaires des transports collectifs aux événements pour faciliter l'accès ;
- Adhérer au GIP Café Culture qui co-finance l'emploi des artistes et technicien.nes.

7 - Ecologiser la culture, cultiver l'écologie

- Prioriser les démarches territoriales en circuit court, alimentation, impressions, ecodesign, ...
- Mettre en place des mobilités décarbonées, réutiliser le bâti existant etc ;
- Développer la formation Responsabilité sociale et environnementale (RSE) pour les structures culturelles ;
- Soutenir la création de ressourceries culturelles.

8 - Art des villes et art des champs

- Accompagner l'équipement professionnel des lieux intermédiaires en ruralité : espaces de travail, hébergement, espaces de répétition, ateliers ... ;
- Encourager les institutions culturelles urbaines à la diffusion décentralisée de formes légères ;
- Susciter la réciprocité des coopérations culturelles entre territoires ruraux et urbains.

9 - Festivals éco-responsables

- Favoriser l'éco-conditionnalité et la RSE à l'échelon régional, par des critères liés à l'éco-conception, aux circuits courts, ... ;
- Créer des lieux ressources à l'échelle régionale ou départementale avec des emplois dédiés pour accompagner la transition écologique des festivals ;
- Veiller à des partenariats en accord avec les valeurs écologiques (hospitalité, échange équitable, ...) et refuser le mécénat écoblanchiment.

10 - Mémoires des territoires, et des habitant.e.s

- Identifier et valoriser pour favoriser du commun les patrimoines et les matrimoines dans toute leur diversité matérielle et immatérielle, y compris les apports venus de l'extérieur du territoire ;
- Inclure systématiquement le Patrimoine Culturel Immatériel dans les critères pour le rendre éligible aux aides publiques ;
- Sensibiliser les architectes des bâtiments de France (ABF) à l'écologie.

11 – La culture c’est de l’emploi !

- Sortir des appels à projets au profit de conventions pluriannuelles pour les financements publics ;
- Harmoniser les critères d’aide et simplifier les démarches ;
- Créer un statut de bénévole, permettant une reconnaissance (congrés supplémentaires ? prise en charge des frais...) et enrichir leurs compétences;
- Veiller aux pratiques de cogestion, équitables et responsables et privilégier les formes d’entreprises de l’ESS ;
- Soutenir les groupements d’employeurs culture et les coopératives d’activité et d’emploi
- Soutenir l’emploi culture via le FONPEPS et les postes FONJEP ;
- Créer un guichet régional sur les financements publics dédiés aux projets culturels en espace rural ;
- Renforcer les moyens des DLA (Dispositif local d’accompagnement) pour la culture.

12 – Solidarité de la Culture, culture de la solidarité

- Prendre l’attache des réseaux de solidarité à l’international et s’appuyer sur les lieux-ressources tels que Icorn et Zone franche ;
- Réserver des lieux d’accueil pour les artistes et responsables culturel.les réfugié.es ;
- Mobiliser les partenaires sociaux, sanitaires et éducatifs pour inclure des ateliers de pratiques et d’écoute dans leurs programmes.

13 – Vivre au village

- Donner plus de moyens aux CAUE pour conseiller les particuliers et les communes dans l’aménagement et la réhabilitation ;
- Encourager l’intervention des architectes au milieu rural et les coopérations avec les Ecoles d’architecture ;
- Inscrire une clause culture dans les projets d’urbanisme et d’aménagement.

14 – Voyages, voyages

- Évaluer les ressources culturelles du territoire à partager avec les touristes et les documenter de manière scientifique ;
- Associer des artistes à la démarche afin de mettre en valeur ces ressources ;
- Concevoir une logistique d’accueil respectueuse du vivant avec les hébergeurs, restaurateurs, transporteurs locaux et avec les habitant.es.

15 – La gouvernance partagée

- Créer des conventions citoyennes pour la culture en milieu rural, associant les acteurs des différents secteurs à l’initiative des communes et intercommunalités ;
- Créer à l’échelle régionale des schémas directeurs identifiant les territoires prioritaires pour l’action culturelle publique ;
- Organiser des réunions de concertation annuelles dans les EPCL avec les services des DRAC pour un meilleur accompagnement et travail conjoint.



Élaboré par la Commission culture des Écologistes, le livret *Cultures en campagnes, une ambition écologique*, dévoile la vision des écologistes en matière de culture.

À travers des exemples-clés et inspirants, il promeut une culture partagée et désirable en milieu rural. Il propose également des pistes concrètes pour renforcer les politiques culturelles. Octobre 2024.